



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 22 juin 2023 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 16 juin 2023

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Caroline JAY

Présents avec voix délibérative : **22** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **22**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER ; William GAUTHERIN ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Bérangère SABOURAULT ; Caroline JAY

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Isabelle NOGARO

CC. COTE LANDES NATURE

Christian VIGNES

Absents :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Francis LAHILLADE ; Didier SAKELLARIDES ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Alain PERRET ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ;

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2023_045

Plan de financement et demande de subvention (études)

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la politique de collecte du Sitcom doit répondre aux enjeux globaux de réduction des déchets tout en tenant compte du comportement des résidents qui bénéficient des services du Sitcom.



Pour parfaire la connaissance des comportements des résidents face à leurs déchets, le Département des Landes souhaite réaliser deux études qui sont complémentaires : l'une porte sur une campagne de caractérisation des ordures ménagères collectées et l'autre sur une enquête auprès des résidents sur l'appropriation des nouvelles consignes de tri des habitants du territoire.

Ces études permettront de préciser les natures de déchet qui sont collectées par les services du Sitcom et d'apprécier les différents comportements face aux gestes de tri, notamment à la suite de l'extension des consignes de tri entrée en vigueur en février 2022.

Au-delà d'avoir une meilleure connaissance des déchets des ménages et de leurs habitudes, l'objectif pour le Sitcom est d'identifier les sujets sur lesquels il a les moyens d'agir qu'il s'agisse de prévention ou de gestion des flux, dans un objectif de réduction des déchets ou de valorisation matière.

Pour accompagner cette démarche, le département des Landes, dans le cadre de sa politique en faveur de la prévention des déchets et son règlement d'intervention pour « la prévention et la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés » est en mesure de soutenir ces actions.

Dans ce cadre, Monsieur le Président présente les plans de financement prévisionnels suivants :

Dépenses prévisionnelles éligibles	Montant HT
Etudes	44 425 €

Dépenses		Ressources		
Objet	Montant hors taxes	Financeurs	Taux	Montant
Caractérisations 2023	27 325 €	Département Landes	20 %	5 465 €
		Sitcom	80%	21 860 €
Total caractérisations	27 325 €		100 %	27 325 €

Enquête sur l'appropriation des nouvelles consignes de tri des habitants du territoire	17 100 €	Citéo	48%	8 208 €
		Département des Landes	20%	3 420 €
		Sitcom	32%	5 472 €
Total enquête	17 100 €		100 %	17 100 €
TOTAL GENERAL	44 425 €			44 425 €

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du Sitcom Côte Sud des Landes approuvés par arrêté préfectoral

Vu le règlement départemental d'aides adopté en date du 23 mars 2023

Considérant le souhait de la collectivité de connaître les comportements des résidents et de connaître dans le détail les natures de déchets des résidents

Considérant le règlement d'intervention du département des Landes dans le cadre de sa politique « prévention et collecte sélective des déchets ménagers et assimilés – Soutien aux collectivités locales »

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les études mentionnées ci-dessus,

Approuve les plans de financement prévisionnels présentés ci-dessus,

Autorise M. Le président à solliciter le département des Landes dans le cadre de son règlement d'intervention et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité,

PRECISE qu'une autorisation de démarrage anticipé des opérations pourra être demandée préalablement à la décision d'attribution des subventions.

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 040-254001977-20230622-DEL_2023_045-DE



PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Maremne, le 26 juin 2023

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

